

## Semaine 9

Q92- Si l'on fait d'abord avancer notre véhicule avec une voile, est-il possible de mettre un moteur inversé sur l'essieu avant qui servira d'alternateur et qui emmagasinerait de l'énergie dans des piles? Si oui, est-il possible d'envoyer un signal par une minuterie qui dira au moteur de l'essieu arrière de démarrer après environ 90 secondes?

Oui et oui.

Q93- A-t-on droit d'arrêter les ventilateurs avant les 90 secondes OU de faire déclencher le mécanisme du bolide avant les 90 secondes?

On ne peut pas arrêter les ventilateurs avant la fin des 90 secondes. Le mécanisme du bolide peut se déclencher de lui-même avant la fin des 90 secondes. Par contre, si vous attendez à la fin des 90 secondes, vous aurez droit à une action de mise en marche. Voir la section 4.6 du dépliant.

Q94- Le véhicule peut-il retoucher la base de transformation à l'intérieur du cercle plus d'une fois pendant les tours? Il n'y a aucune recharge, c'est seulement pour rediriger le bolide.

Oui. Voir Q2 b).

Q95- J'ai remarqué que les ventilateurs se déplacent pendant les 90s de fonctionnement (à cause des vibrations et du vent qu'ils génèrent, ils ont tendance à glisser sur les petites pattes en plastique).

Comme c'est du matériel officiel, les participants ne peuvent pas les modifier eux-mêmes.

Prévoyez-vous apporter une modification pour éviter ces déplacements ?

Voir Q86.

Q96- Questions suite à la question 87.

Je comprends de la réponse à la question 87 qu'il est possible de quitter la piste sans être disqualifié. Pourquoi délimiter une piste dans ce cas ?

La piste est délimitée, car les ventilateurs doivent être disposés à l'extérieur du cercle de 3 m de diamètre. Nous permettons que le véhicule puisse dévier momentanément de l'anneau (défini par la zone entre le cercle intérieur ( $r=0.75m$ ) et le cercle extérieur ( $r=1.5m$ )) afin de ne pas disqualifier une équipe pour une telle raison. Il va de soi que les équipes n'ont pas intérêt à construire un véhicule qui ne roule pas dans cet anneau car, pour qu'un tour soit comptabilisé, il doit couper le faisceau disposé sur la ligne de départ et nous ne garantissons pas non plus qu'il n'y aura pas d'obstacles à l'extérieur de cette

zone (extension électrique, système de mesure du temps, etc.). Voir Q70.

Q97- D'après cette réponse à la question 87, un engin pourrait faire des petits tours sur un cercle ayant un rayon confondu avec la ligne de départ (mais sécant à la piste, vers l'extérieur) et être légal ?

Non. « N » correspond au nombre de tours de piste.

Q98- Un véhicule est relié à une base de transformation par un fil électrique. Après les 90 secondes, détacher le fil démarre le véhicule (une action). Après le démarrage, le membre de l'équipe a donc le fil dans les mains et le fil est encore attaché à la base fixe. Est-ce que déposer le fil sur la base constitue une deuxième action? Et si le fil se décroche aux deux bouts, le membre de l'équipe peut-il partir avec le fil?

Déposer le fil ne sera pas considéré comme une deuxième action. Si le fil se décroche des deux extrémités par le même geste, il s'agit encore d'une seule et même action réglementaire et le membre peut partir avec le fil.